

28^{ème} JRPI
Journée Régionale de Pathologie Infectieuse

Mardi 11 octobre 2022

9h00 à 17h00

**Faculté de Médecine Henri Warembourg
Pôle Formation**



Actualités CRAIHF/CRATB

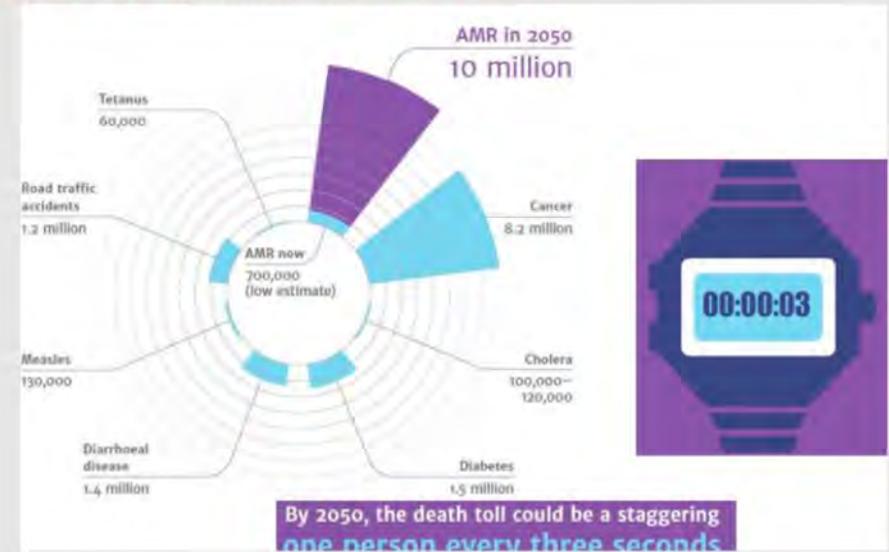
Pr. Karine FAURE



Plan Antibiotiques



la résistance aux anti-infectieux pourrait être responsable de plus de 10 millions de décès par an et devenir la 1ère cause mondiale de mortalité à l'horizon 2050





- Lille (Pr Karine Faure) (siège)
- Tourcoing (Pr Eric Senneville)
- Amiens (Pr Jean-Luc Schmit)

CPAM

URPS

Faculté de
médecine

Faculté de
pharmacie

Centre de conseil, de formation et d'expertise, destiné à tous les professionnels de santé de la région



Conseil

06 22 18 03 52 (Nord et du Pas de Calais)

06 28 98 16 70 (Oise, de l'Aisne et de la Somme)

Diagnostic, thérapeutique, ...



Formations

DPC, réseaux, ...



Ressources documentaire

<https://www.gilar.org>



Outils d'aide à la prescription

Antibiogramme ciblé, TROD, ...



RENFORCER L'EXISTANT

Un conseil personnalisé en antibiologie et en infectiologie disponible sur demande

- *via* une ligne téléphonique directe, dédiée au conseil diagnostique et thérapeutique
- aux heures ouvrables (9h-18h) du lundi au vendredi
- identifiée sur deux numéros d'appel :
 - 06 22 18 03 52 (Nord et du Pas de Calais)
 - 06 28 98 16 70 (Oise, de l'Aisne et de la Somme)



www.gilar.org

- Le nouveau site internet régional pour les professionnels de santé et les usagers (redirection de www.infectiolille.com)
 - coordonnées des services d'infectiologie
 - Protocoles, outils et guides
 - Présenter aux usagers les enjeux de la lutte contre l'antibio-résistance

GILAR INFECTIOLOGIE HAUTS DE FRANCE
information et conseil

INFECTIOLOGIE LUTTE CONTRE L'ANTIBIO RÉSISTANCE POUR LES USAGERS NOUS CONTACTER

Bienvenue sur le GILAR,
groupement d'infectiologie et de lutte contre l'antibiorésistance.

Ce site, créé par les services universitaires de maladies infectieuses des Hauts de France avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé à plusieurs objectifs :

- ▶ Offrir des informations de qualité aux professionnels de santé de la région pour améliorer leurs connaissances sur le diagnostic et le traitement des maladies infectieuses
- ▶ Proposer des exemples de protocoles de soins pour limiter le risque de transmission d'agents infectieux et réduire les infections associées aux soins
- ▶ Présenter aux usagers les enjeux de la lutte contre l'antibiorésistance

Accès rapide

- Infectiologie
- Guides de prescription
- Protocoles de soins
- Un service d'infectiologie près de chez vous ?

A la une

© 17 Octobre
ATB 2019

DES OUTILS ÉLABORÉS AVEC LES ACTEURS



Un numéro d'appel téléphonique dédié au conseil diagnostique et thérapeutique en antibiologie et infectiologie

Des infectiologues répondent en direct à toutes vos questions, du lundi au vendredi, de 9h à 18h

Vous exercez dans le NORD ou le PAS-DE-CALAIS :
06 22 18 03 52

Vous exercez dans l'AISNE, l'OISE ou la SOMME :
06 28 98 16 70



www.gilar.org, le site internet de référence en antibiologie et infectiologie pour les professionnels de santé des Hauts-de-France

Pour tout outil d'aide à la prescription et au diagnostic médical et au prélèvement microbiologique

Pour trouver les coordonnées du service d'infectiologie le plus proche de votre cabinet médical




ANTIBIOTHÉRAPIE EN EHPAD 2018

Recommandations élaborées par les Services de Maladies Infectieuses du CH Tourcoing et des CHU d'Amiens et Lille à partir des recommandations de l'ANSM, de la HAS et de la SPLIF (Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française) Document rédigé en Mars 2018.

PAS D'ANTIBIOTIQUES

Situations ne nécessitant pas d'antibiotiques en 1^{ère} intention : donner un traitement symptomatique et revoir à 48h.

- Bronchite aiguë.
- Exacerbation de BPCO légère à modérée.
- Angine à TDR négatif.
- Rhinopharyngite.
- Furoncle simple.
- Morsure/griñure mineure.

Situations ne nécessitant pas d'antibiotiques, si pas d'infection profonde objectivée :

- Colonisation urinaire asymptomatique.
- Plaie ou escarre.

INFECTIONS DIGESTIVES

Diarrhée simple, sans fièvre :

- Pas d'antibiotiques.

Si exposition récente aux antibiotiques :

- Recherche toxine de Clostridium difficile.
- Si positif : Métronidazole 500mg x 3/j. Durée Totale de Traitement (DTT) = 10 jours. Si récidive : appel infectiologue pour accès à molécules hospitalières.

Cholécystite/angiocholite/appendicite/sigmoidite :

- Transfert Service d'Accueil d'Urgence (SAU).






Prélèvements : Conduite à tenir en cas d'atteinte cutanée ou de la sphère pulmonaire

Document rédigé en mars 2018



VOS INTERLOCUTEURS

- Votre médecin traitant
- Votre biologiste
- Votre infirmier
- Votre pharmacien
- Le CPIAS (Centre de Prévention des Infections Associées aux Soins) Tél. 03 20 44 49 43
- Votre infectiologue ou votre référent en antibiothérapie de proximité






Les prélèvements chez l'adulte jeune

Document rédigé en mars 2018



CONDUITE À TENIR EN CAS D'ATTEINTE DE LA SPHÈRE URINAIRE

Les prélèvements chez le sujet âgé

Document rédigé en mars 2018



CONDUITE À TENIR EN CAS D'ATTEINTE DE LA SPHÈRE URINAIRE

DE NOUVELLES ACTIONS



L'antibiogramme ciblé dans les infections urinaires communautaires

Mettre en application l'antibiogramme ciblé au-delà de l'âge et du sexe et les prestations de conseil en accord avec les recommandations des sociétés savantes

Objectifs: épargner les antibiotiques critiques - améliorer la prescriptions



137 prescripteurs

112 signataires

98 participants



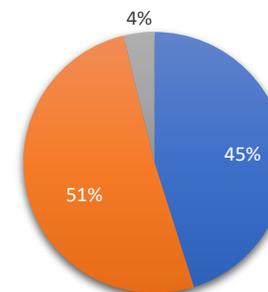
+ 13 hors zone



111 participants

Mois	ECBU (n)	ECBU+feuille (n)	%
Mai	791	260	33%
Juin	694	366	53%
Juillet	684	342	50%
Aout	643	256	40%
Septembre	640	340	53%
Octobre	771	386	50%
Total	4223	1950	46%

systématiquement ■
 régulièrement ■
 occasionnellement ■



50 médecins de l'étude





DE NOUVELLES ACTIONS

L'antibiogramme ciblé dans les infections urinaires communautaires

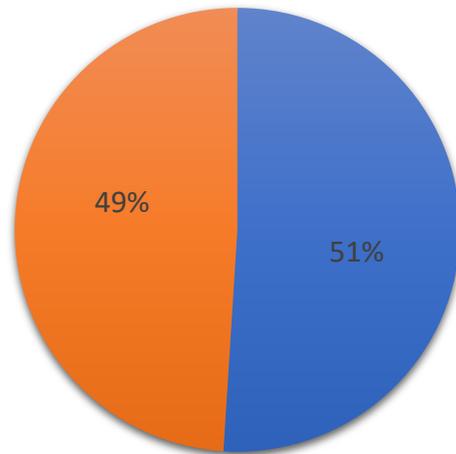
Prescription initiale plus adaptée

Aide pour l'antibiothérapie de relai

Lecture facilitée de l'antibiogramme

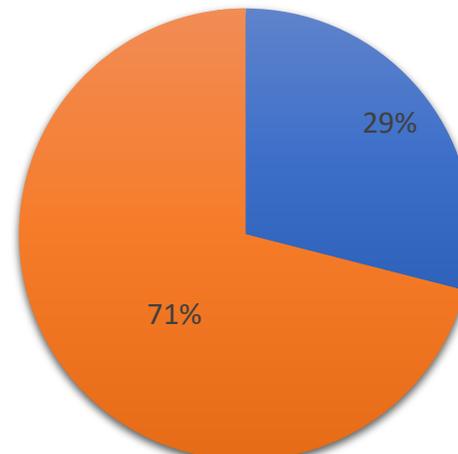
Confirmation de la bonne antibiothérapie initiale

Mieux prescrire



■ Oui ■ Non

Moins prescrire



■ Oui ■ Non



DE NOUVELLES ACTIONS : TROD ANGINES

Accompagner le déploiement des TRODs angine en officine

Informer le grand public



Vidéo grand public



Formation des étudiants en pharmacie



Travail collaboratif sur le parcours patient





DE NOUVELLES ACTIONS : FORMATIONS

Prévention - Vaccinations

Service sanitaire des étudiants en santé

Délégués de l'Assurance maladie – Médecins/Pharmaciens conseil

Grand public

Antibiorésistance

Délégués de l'Assurance maladie – Médecins/Pharmaciens conseil

Professionnels de santé

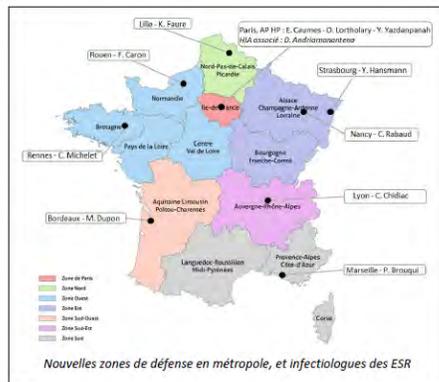
Grand public (semaine sécurité patients)

One Health

Colloque ECOANTIBIO

Recherche
clinique

DE NOUVELLES ACTIONS : COVID-19



- RISQUE ÉPIDÉMIOLOGIQUE BIOLOGIQUE PLAN ORSAN volet BIO
- COZ REB zone de défense Nord
- CRAIHF



Coordination ville - hôpital

Travail collaboratif hebdomadaire

Protocoles de prise en charge et parcours patient

Recherche clinique

Formations

Webinaires

Formation pratique et théorique



Feuille de route

Projet	Tâches	Antenne
Conseil téléphonique	Installation, maintenance, traçabilité, analyse	Lille
	Conseil	Tous
Téléconsultation, télé-expertise		Amiens
Epargne des ATB et parcours patient		
IU	Antibiogramme ciblé	Lille + URPS-Bio
	BU	Lille + URPS-IDEL
IR	TROD Angine	Lille + Pharma-URPS et Fac
	Infections respiratoires	Lille + URPS-ML + CPIAS + CRPV
	COVID	Lille + URPS-ML
Formations	IDE: IU – Plaies – IR	Lille/Tourcoing + CPIAS
	Service sanitaire	Lille

Projet	Tâches	Antenne
Documentation		
GILAR		Tourcoing + tous
Outils de bonne pratique	Interactions ATB et alimentation/anticoagulants/contraception ...	Tourcoing + CRPV
	Antibiothérapie en EHPAD	Tourcoing + tous
Outils de suivi	Carnet de suivi des plaies	Tourcoing
Communication		
Promotion BU-ATB et actualités	Lettre semestrielle à destination des prescripteurs d'ATB	Lille + CRPV + URPS-ML
Promotion surveillance R-ATB	Lettre annuelle à destination des biologistes	Lille + URPS-Bio
Transversalité		
	Tâches	Antenne
Environnement	ATB et résistance bactérienne dans les eaux usées	Lille + multiples partenaires
Vétérinaire	Colloque éco-antibio	Lille

2018



Diapo David BOUTOILLE

Direction générale de la Santé
Mission nationale Antibiorésistance
Personne chargée du dossier :
Christine Godin Benhaim
Tél : 01 40 56 87 89
Mail : christine.godin@sante.gouv.fr

Direction générale de l'offre de soins
Sous-direction pilotage de la performance
des acteurs de l'offre de soins
Personne chargée du dossier :
Sylvie Renard-Dubois
Tél : 01 40 56 52 92
Mail : sylvie.renard-dubois@sante.gouv.fr

Direction générale de la cohésion sociale
Personne chargée du dossier :
Anne-Marie Tahrat
Tél : 01 40 56 75 07
Mail : anne-marie.tahrat@social.gouv.fr

Le ministre des solidarités et de la santé

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
généraux des agences régionales de santé

INSTRUCTION N° DGS/Mission antibiorésistance/DGOS/PF2/DGCS/SPA/2020/79 du 15 mai 2020
relative à la mise en œuvre de la prévention de l'antibiorésistance sous la responsabilité des agences
régionales de santé

Date d'application : immédiate

NOR : **SSAP2012932J**

Classement thématique : Santé publique

Validée par le CNP, 15 mai 2020 - Visa CNP 2020- 38

Résumé : Les objectifs de cette instruction sont de : (i) remplacer l'instruction DGS/RI1/DGOS/PF2/DGCS n° 2015-212 du 19 juin 2015 en tenant compte des évolutions en la matière, notamment la feuille de route interministérielle pour la maîtrise de l'antibiorésistance et la mise en place des CPIas ; (ii) confirmer le rôle de pilotage de la politique régionale de prévention de l'antibiorésistance par les ARS, en lien étroit avec les services de l'assurance maladie ; (iii) préciser l'articulation entre les différents acteurs dans la mise en œuvre des actions de prévention de l'antibiorésistance afin de clarifier l'organisation régionale.

Mots-clés : antibiorésistance - antibiothérapie - infections associées aux soins - médicament antibiotique - professionnels de santé - établissements de santé - établissements médico-sociaux - soins de ville - santé publique - CRA**t**b - CPIas

Mention Outre-Mer : cette instruction s'applique en Outre-Mer selon les mêmes modalités qu'en métropole.

Textes de référence :

- Articles L. 1431-1, L. 6111-2, L. 5126-5, R1413-62, R. 6111-8, R. 6111-10 du Code de la santé publique
- Articles L. 162-22-7, L. 161-28-1, D. 162-9 du Code de la sécurité sociale
- Décret n° 2017-129 du 3 février 2017 relatif à la prévention des infections associées aux soins
- Instruction DGOS/PF2/DGS/RI1 n° 2014-08 du 14 janvier 2014 relative aux recommandations pour la prévention de la transmission croisée des bactéries hautement résistantes aux antibiotiques émergentes
- Arrêté du 7 mars 2017 relatif aux déclarations des infections associées aux soins et fixant le cahier des charges des centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins
- Instruction n° DGOS/PF2/DGS/RI1/DGCS 2015-202 du 15 juin 2015 relative au programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS)
- Instruction n° DGCS/SPA/2016/195 du 15 juin 2016 relative à la mise en œuvre du programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins dans le secteur médico-social 2016/2018
- Feuille de route interministérielle – Maîtriser la résistance bactérienne aux antibiotiques - 17 novembre 2016
- Instruction n° DGS/VSS1/PP1/PP4/EA1/SG/DGOS/PF2/78 du 3 mars 2017 relative à l'organisation régionale des vigilances et de l'appui sanitaires
- Circulaire DHOS/E 2 - DGS/SD5A n° 2002-272 du 2 mai 2002 relative au bon usage des antibiotiques dans les établissements de santé et à la mise en place à titre expérimental de centres de conseil en antibiothérapie pour les médecins libéraux

Texte abrogé : Instruction DGS/RI1/DGOS/PF2/DGCS n° 2015-212 du 19 juin 2015 relative à la mise en œuvre de la lutte contre l'antibiorésistance sous la responsabilité des agences régionales de santé

Annexes :

- Annexe 1 : Les actions de la feuille de route interministérielle pour la maîtrise de l'antibiorésistance auxquelles les ARS peuvent contribuer
- Annexe 2 : Glossaire

Diffusion : établissements de santé, établissements et services médico-sociaux, professionnels de santé et pour information, aux centres régionaux en antibiothérapie (CRA**t**b) et aux centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIas).

Propositions du rapport Carlet :

- 1 CRA**t**b par région
- Réseau national coordonné par un comité constitué des coordonnateurs et présidents de CRA**t**b
- S'appuyant à l'échelon local sur les EMA (équipes multidisciplinaires en antibiothérapie) et les antibioréférents.

Cette mesure nécessite qu'il y ait 2 000 Equivalents Temps Plein (ETP) dédiés aux EMA (dont 1 100 pour les référents) en France, soit un coût total de 200 millions d'euros, par an. Une diminution de la consommation globale d'antibiotiques de 20% permettrait de financer cette proposition, tout en améliorant globalement le bon usage des antibiotiques car ces acteurs deviendront des acteurs clés de la lutte contre l'antibiorésistance au niveau local.



Rôles :

- Pilotage de la politique régionale de bon usage
- En appui à l'ARS
- Coordination des EMA, des réseaux d'antibioréférénts

Composition :

- **1 CRAtb par région** (sur modèle du réseau des CPIAS)
- Peut comporter plusieurs unités (grandes régions)
- **Binôme responsable : infectiologue – médecin généraliste**
- **Moyens humains estimés :**
 - $\geq \frac{1}{2}$ ETP infectiologue + $\frac{1}{2}$ ETP généraliste
 - Selon taille région : 0,5 ETP infectiologue/500 000 habitants
 - 0,5 ETP secrétariat
 - 0,5 ETP data-manager(possibilité mutualiser avec CPIAS pour secrétariat et data-management)

Financement pérenne souhaitable : MIG (Mission d'intérêt général), comme les CPIAS

Rôles :

- Effecteurs de la politique de bon usage au niveau local (avis, formations...)
- Relations étroites avec antibioréférents (petits ES), les généralistes, les EMS
- Collaboration avec les EOH

Composition :

- **≥1 EMA par GHT** (selon taille des GHT)
- Rattachée à une équipe d'infectiologues de l'ES support

- **Trio : infectiologue – pharmacien – microbiologiste**
- **+ IDE formé(e) en infectiologie**

- **Moyens humains estimés :**
 - 1,5 ETP suppl/EMA (100 EMA existantes) pour les missions extra-hospitalières (+ 0,5 ETP/500 000 habitants)
 - 0,5 ETP microbiologiste
 - 0,5 ETP pharmacie
 - 1 ETP IDE formé(e) en antibiothérapie
 - 0,5 ETP secrétariat ou data-management

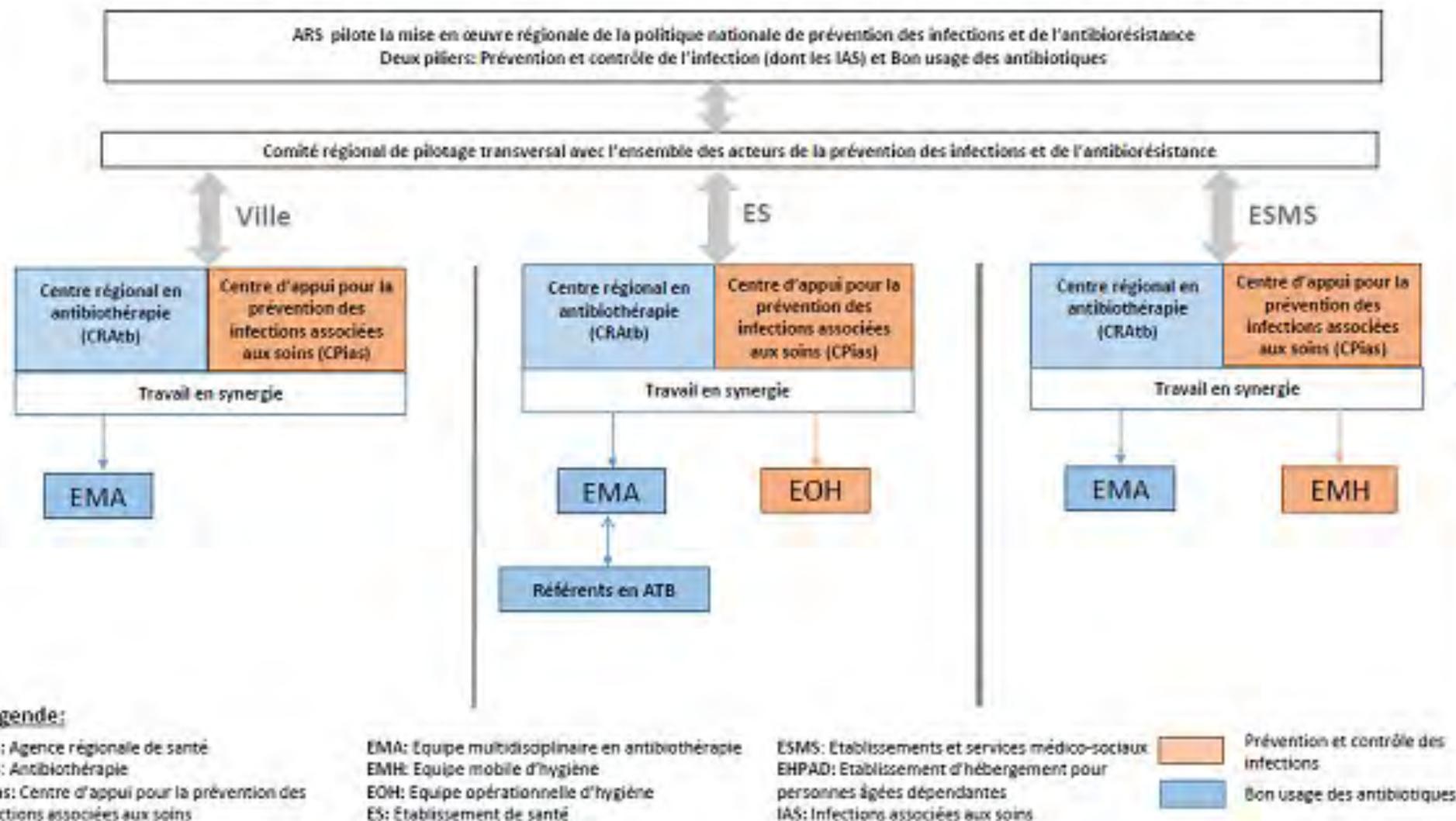
Financement pérenne souhaitable : ARS, conventions avec autres ES publics et privés

•
•
•
•
•
•
•
•
•
•
•

STRATÉGIE NATIONALE 2022-2025 DE PRÉVENTION DES INFECTIONS ET DE L'ANTIBIORÉSISTANCE



Organisation régionale en matière de prévention des infections et de l'antibiorésistance



Quel impact pour notre région ?

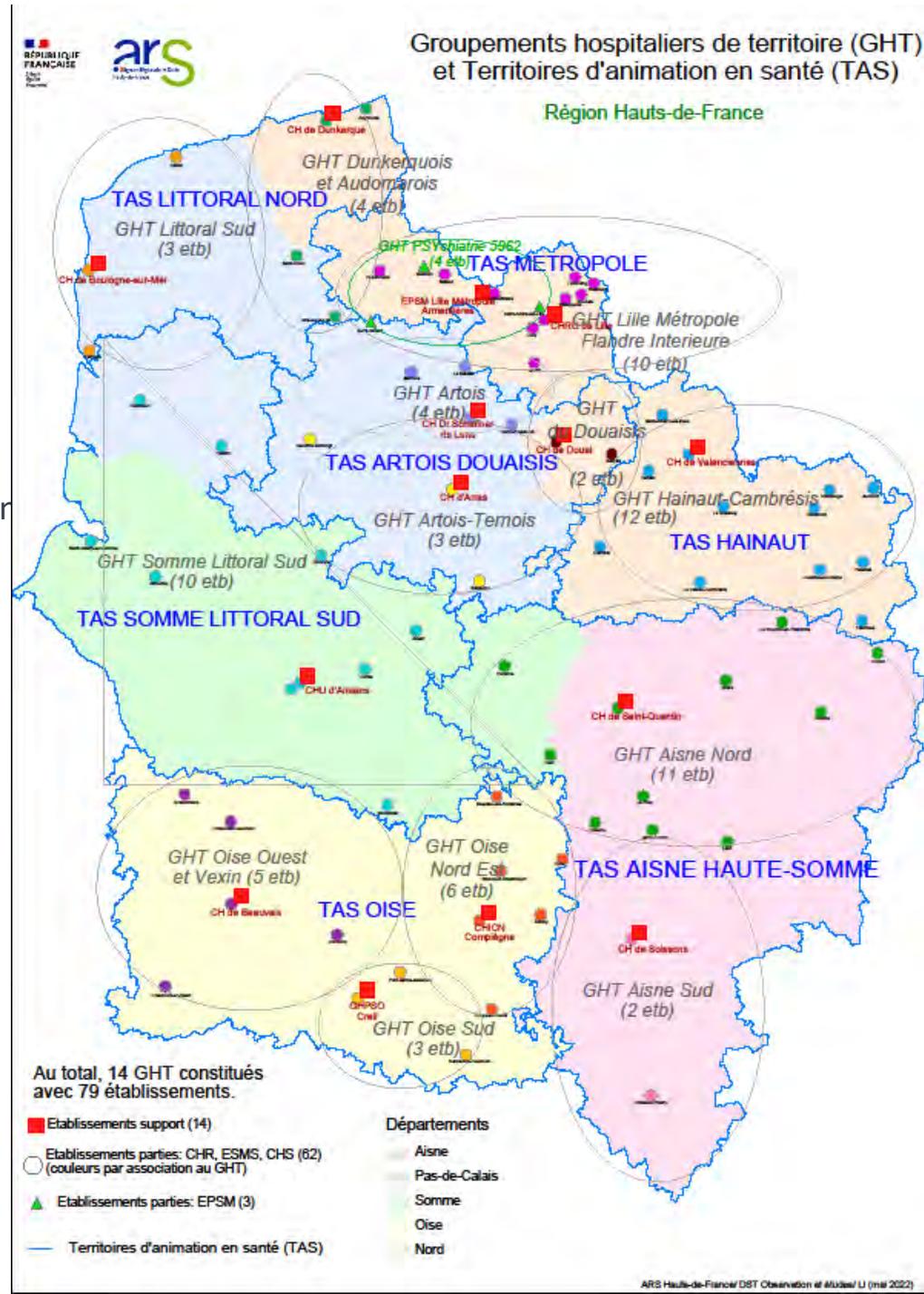
Plusieurs chantiers en cours :

1. Restructuration du CRAIHF en CRATB
2. Création des EMA
3. Création d'un centre régional de prévention de l'infection et de l'antibiorésistance

L'installation proposée en région des EMA

- Un objectif national : une EMA installée dans chaque région fin 2022
- Une installation en région par **appel à manifestation d'intérêt sur la base d'un cahier des charges régional**
- Pour une durée de 3 ans
- Les 7 territoires d'animation en santé comme lieux d'installation/d'intervention des EMA
- Une installation à **adapter** à la démographie territoriale en infectiologues et la densité des demandeurs d'appui
- Calendrier: janvier 2023
- Une composition-type recommandée par l'instruction ministérielle :
 - « Ces EMA regrouperont les personnels hospitaliers mobilisés sur ces activités (infectiologues, pharmaciens, microbiologistes, infirmiers).»
 - Intégration de la ville avec médecin généraliste dans l'EMA
- Un financement FIR

- Projet non consolidé -



Projet d'un Centre Régional de Prévention de l'Infection et de l'Antibiorésistance

CPIAS-HDF



- Prévention et contrôle de l'infection (PCI)
- Prévention primaire
 - Prévention de la transmission
- Expertise hygiène
 - Signalement

1. Promotion de la Prévention des risques infectieux
2. Recommandations, expertise et appui aux professionnels de santé (ES-ESMS-libéraux HDF) y compris REB et SSE
3. Animation et coordination
 - a. réseaux des référents et coordonnateurs (annuaire, formations, actualités)
 - b. équipes mobiles territoriales
4. Formation et sensibilisation (Communication, formations aux bonnes pratiques et outils)
5. Suivi d'indicateurs
6. Evaluation des actions et des pratiques
7. Promotion des actions de Recherche
8. Stratégie d'intégration et de projets « one health » (santé humaine, animale, environnementale)
9. Formalisation du Plan d'Action et Contribution à l'élaboration de la stratégie régionale de Maitrise du Risques Infectieux

CRATB-HDF



- Bon usage des antibiotiques
- Prévention primaire
 - Prévention de l'ATBrésistance
 - Expertise ATB
 - Consommation

Projet régional :

Rapprocher CPIAS et CRATB

- Consolider les compétences et expertises
- Renforcer les synergies et l'efficacité des actions
- Développer les formations et outils à destinations des professionnels de santé et de la population de la Région
- Meilleure lisibilité ; Attractivité
- Porte d'entrée unique

Stratégie nationale 2022-2025

- **Allier étroitement** les actions de prévention et contrôle des infections à celles promouvant le bon usage des antibiotiques, les 2 piliers de la stratégie
- Commencer par la **réduction de la consommation d'antibiotiques en ville** en France de 25 % par rapport à 2019, leur dispensation à l'unité ou encore **l'intensification drastique de l'hygiène des mains**.
- Actions de Prévention et Contrôle de l'Infection (PCI), ciblant à la fois les infections communautaires et celles associées aux soins (IAS), **et** les actions promouvant le bon usage des antibiotiques (BUA) ont des effets **synergiques, interdépendants et complémentaires**